

Laetitia SAINTES

PAROLES
PAMPHLÉTAIRES
DANS LE PREMIER
XIX^e SIÈCLE
(1814-1848)



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

une censure autoritaire et systématique. Il étend bientôt partout le système de propagande qu'il avait institué au service de son armée quand il était général en chef en Italie, et place des hommes qui lui sont attachés à la tête des principaux organes de presse. Ce « bureau de la dithyrambe », selon la formule de Constant, se compose de Pierre-Louis Rœderer, Joseph Fiévée, François Dominique de Reynaud, comte de Montlosier ou encore Pierre Choderlos de Laclos, écrivains habiles issus d'horizons suffisamment différents (le régicide côtoie l'émigré, l'homme de 1789, le royaliste) pour toucher un public des plus large¹¹. La presse se veut dès lors le relais et l'amplificateur de la propagande officielle, donnant lieu à des milliers de pages entièrement vouées à la gloire du Premier consul, puis de l'Empereur – pages qui, inmanquablement, se répètent les unes les autres, concourant à la « tyrannie bavarde » que Germaine de Staël dénonce dans ses *Considérations sur la Révolution française* (1818).

Il n'existe donc aucune place, dans un tel contexte, pour une parole contestataire ; Constant, Staël et Chateaubriand devaient en faire tour à tour les frais – le premier en étant évincé en 1802 du Tribunat, la deuxième en étant condamnée à l'exil en 1803, et le troisième en se voyant menacé d'incarcération en 1811, après son discours de réception à l'Académie, jugé irrecevable pour son plaidoyer trop vif en faveur de la liberté. Conscients du risque que cela représente, les trois écrivains n'en choisissent pas moins de donner à lire leur opposition au régime impérial. Désireux que leur parole porte, ces trois voix singulières choisissent qui le registre, qui la forme du pamphlet, mus par une volonté commune d'imposer leur crédibilité et leur autorité en tant qu'opposants de longue date à un régime ayant longtemps réussi à imposer le silence à toute voix dissonante. Les trois textes qui en résultent sont porteurs d'une parole polémique neuve où se joue une mise en scène singulière de l'écrivain, qui voit celui-ci s'inventer – ou se réinventer – pour appuyer son propos polémique et lui conférer, ce faisant, un certain pouvoir de conviction.

Publié le 30 janvier 1814 à Hanovre, *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne* voit Constant centrer son propos sur le caractère anachronique du despotisme et de l'usurpation, désignés comme des entraves contre nature à la « marche inévitable des choses¹² », au progrès de la civilisation, l'arbitraire étant

¹¹ *Ibid.*

¹² Benjamin Constant, *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne*, Ephraïm Harpaz (éd.), Paris, Flammarion, coll. « GF », 1986, p. 211.

« au moral ce que la peste est au physique¹³ ». Le 31 mars 1814, au lendemain de la capitulation de Paris, Chateaubriand annonce la publication prochaine chez Mame d'une brochure intitulée *De Buonaparte et des Bourbons, et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe*, dans laquelle il décrie l'illégitimité du pouvoir impérial et appelle au retour des Bourbons sur le trône qui, dit-il, leur revient de droit. En 1821, quelques mois après la mort de l'Empereur, et quatre ans après le décès de Germaine de Staël, paraît *Dix années d'exil*, ouvrage entamé entre 1812 et 1813 dans lequel l'écrivaine retrace son itinéraire intellectuel et physique sous le Consulat et l'Empire, et particulièrement durant les années 1803 à 1814, où le pouvoir la tient à l'écart de Paris d'abord, puis de la France.

Le second moment retenu dans cet ouvrage est doté d'un empan chronologique bien plus large, allant de la seconde Restauration à la fin de la monarchie de Juillet, et articulé autour de la figure de Paul-Louis Courier. Ce dernier commence sa carrière de lettré avec des traductions du grec, pour rapidement s'orienter vers une forme qu'il dote d'un support et d'un format fixe, le pamphlet, opuscule aussi peu coûteux à produire que facile à répandre auprès d'un public large, réceptif au discours et à la posture que met rapidement en place le « bonhomme Paul ». Cette posture qui devait marquer durablement la postérité est celle d'un paysan tourangeau doué d'un bon sens aux accents faussement naïfs, exprimant avec franchise et concision, durant une Restauration en mal de légitimité, ce que le peuple pense des puissants du jour, en province comme à Paris. Le « bonhomme » touche du doigt, ce faisant, l'abîme qui sépare la minorité au pouvoir de la majorité dont la souveraineté semble avoir été usurpée. La réaction des autorités, qui éprouvent une méfiance de principe envers tout imprimé bref – souvent à raison d'ailleurs –, ne se fait pas attendre et, lorsque Courier s'en prend dans son *Simple discours* (1821) à la souscription visant à offrir le château de Chambord au jeune duc de Bordeaux¹⁴, il se voit aussitôt assigné en cour d'assises. Le procès et l'incarcération qui en résultent lui apportent une renommée qui trouve son apogée avec son *Pamphlet des pamphlets* (1824), dernier opus publié de son vivant, qui s'affirme comme un manifeste flamboyant du genre et une apologie de la figure du pamphlétaire. Notre ouvrage envisage l'ensemble des pamphlets politiques de Courier, en insistant particulièrement

¹³ *Ibid.*, p. 188.

¹⁴ Fils de Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, dont l'assassinat, le 14 février 1820, semblait avoir sonné le glas de la branche cadette des Bourbons.

sur le *Procès de Paul-Louis Courier* (1821) et le *Pamphlet des pamphlets*, jalons significatifs de sa production en raison des représentations de la pratique pamphlétaire qui s'y font jour.

La Restauration voit aussi l'entrée en scène de Pierre-Jean de Béranger, qui accomplit pour la chanson ce que Courier a réalisé pour le pamphlet. Théorisant la dimension polémique de la chanson politique – il évoque ses chansons comme des « mémoires chantants » –, le chansonnier apporte au genre une illustration éclatante, acquérant dans la foulée une renommée croissante qui le hisse bientôt au rang de poète national. Cette consécration doit beaucoup aux deux procès qui lui sont intentés et se soldent par deux peines de prison – qu'il purge à Sainte-Pélagie, où il succède à Courier en 1821, et à la Force, en 1829. Alors que Béranger, déconcerté par l'issue des Trois Glorieuses, renonce à l'écriture, c'est un jeune poète encore inconnu du nom d'Auguste Barbier qui, dans ses *Iambes* (1831), exprime au lendemain de la Révolution de Juillet les préoccupations d'héros plébéiens qui se sont vu confisquer leur insurrection, et plus avant leur souveraineté, par ceux qui ont mis Louis-Philippe sur le trône.

Orateur et juriste de renom, député républicain, Louis de Cormenin, frustré par les contraintes du discours parlementaire, prend la plume dans les années 1830 ; au gré de pamphlets ravageurs qu'il publie sous le pseudonyme pour le moins symbolique de Timon (en référence à Timon d'Athènes, misanthrope fameux évoqué par Plutarque), il s'emploie sans relâche à dénoncer, comme Claude Tillier (avec qui il entretient d'étroits liens d'amitié), mais dans une perspective tout autre, les apories d'une monarchie de Juillet empêtrée dans ses contradictions idéologiques et politiques. Paru en 1836, son *Livre des orateurs*, portrait au vitriol des ridicules qui se donnent à voir à l'hémicycle, s'offre comme une réflexion stimulante sur les modalités et les écueils du discours contemporain sur la chose publique, que celui-ci s'énonce à la tribune ou à l'écritoire. L'ouvrage est également porteur, à ce titre, d'une parole éclairante sur le rôle du pamphlétaire, dont le discours et la fonction se voient nettement distingués par Cormenin de ceux du parlementaire et du journaliste. Parlementaire, pamphlétaire et journaliste poursuivent pourtant, bien que par des voies différentes, un objectif commun : conquérir une parole politique sur laquelle le pouvoir, refusant d'accepter les modalités nouvelles du débat sur la chose publique, préférerait garder le monopole. Parmi les pamphlets dus à Cormenin, notre ouvrage s'est attardé plus spécifiquement sur les *Lettres sur la liste civile* (1832) et le *Livre des orateurs* (1836), emblématiques de l'entreprise pamphlétaire de Cormenin et de ce qui fait la spécificité de sa parole – à savoir, entre autres, sa façon de conférer de

la légitimité à son discours en faisant état de chiffres précis (concernant les dépenses de l'État, notamment), rigueur saluée par l'opinion républicaine et libérale.

Contemporaine de cette parole pamphlétaire rigoureuse et informée, l'œuvre de Claude Tillier, composée dans les années 1840, prolonge la perspective de ses prédécesseurs en allant plus loin encore. Par leur souci marqué des classes laborieuses et leur propos résolument égalitariste, les pamphlets de Tillier – qui emboîtent explicitement le pas de Courier et celui de Cormenin – traduisent l'influence sur le pamphlétaire de l'idéologie socialiste qui se répand en France dans les années 1840. Exemple des modalités du discours polémique du temps par les supports qu'il emploie (le journal, puis le pamphlet), l'art pamphlétaire de Tillier reprend les codes et les thèmes développés par Courier pour en donner une version plus radicale. L'anticléricalisme, le parti pris contre la noblesse et en faveur du peuple, positions propres aux républicains des années 1820 et 1830, se voient exprimées sous sa plume de façon tranchée et virulente. Le point de vue de cet instituteur aux revenus modestes diffère nettement de celui de ses prédécesseurs et contemporains, et apporte un témoignage de première main sur les conséquences sociales de la politique menée sous la monarchie de Juillet. Notre ouvrage mobilise l'ensemble de son œuvre pamphlétaire, rassemblée en 1906 dans une édition critique due à Marius Gérin.

1814-1848, UN AUTRE « ÂGE D'OR DU PAMPHLET »

Il convient désormais de justifier le choix de la période envisagée – les années 1814 à 1848 – pour étudier les modalités du verbe polémique, choix allant décidément à contre-courant du discours faisant de la seconde moitié du siècle un « âge d'or du pamphlet », pour reprendre la formule employée par Cédric Passard dans un ouvrage récent étudiant le pamphlet entre 1868 et 1898¹⁵, et par Marc Angenot dans un ouvrage consacré à la production pamphlétaire de 1868 à 1968¹⁶. Ces deux chercheurs ont en commun de privilégier pour aborder le pamphlet le dernier tiers du XIX^e siècle, justifiant la chose par la conjecture culturelle et politique qu'ouvrent les années 1870. L'avènement de la Troisième République et de la démocratie représentative est en effet marqué par l'abolition de

¹⁵ Cédric Passard, *L'Âge d'or du pamphlet. 1868-1898*, Paris, CNRS éditions, 2015.

¹⁶ Marc Angenot, *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.

la censure, ce qui laisse libre cours à une explosion de la production pamphlétaire, sous la forme de brochures ou de pamphlets hebdomadaires portés par des figures de pamphlétaires qui s'imposent à l'attention de tous, comme Henri Rochefort ou Édouard Drumont.

Nous avons quant à nous choisi les années qui précèdent cet « âge d'or » ; cette période qui voit reconnaître en *Courier* le pamphlétaire de référence a jusqu'ici moins retenu l'attention, peut-être parce que les enjeux traités alors, de la dénonciation de l'autocratie napoléonienne à celle des travers structurels et éthiques de la monarchie parlementaire, trouvent moins d'échos dans les questions spécifiques du *xx^e* siècle et celles d'aujourd'hui.

Or la production polémique de la première moitié du *xix^e* siècle présente un intérêt propre, en tant qu'héritière d'une politisation de la culture amorcée au siècle précédent ; ouvrant la voie à la constitution du pamphlet comme genre littéraire à part entière, elle mérite certainement d'être identifiée comme un autre « âge d'or » pour ce type d'écrit. Afin de montrer en quoi les œuvres retenues dans le cadre de cet ouvrage sont pertinentes pour penser deux moments-clés de l'histoire politique et sociale et de la parole sur le politique, il importe de revenir sur la mutation profonde que connaissent, au tournant des *xviii^e* et *xix^e* siècles, la culture et les discours sur la chose publique.

De 1750 à 1770, un mouvement s'accélère qui s'était fait jour avec la Réforme : la politisation de la littérature, conséquence de l'émergence de l'opinion publique et de la formation de son esprit critique résultant du rôle croissant du peuple dans les affaires politiques¹⁷. Or cette mutation culturelle capitale, qui prend sa source dans un « épuisement des faire-croire catholique et monarchique » – c'est-à-dire dans la distance croissante entre le peuple et le dogme catholique d'une part, et entre lui et son roi de l'autre –, transforme irrémédiablement les façons d'être écrivain¹⁸. Alors que les genres de combat (éloquence, pamphlets, libelles, presse, chansons) prolifèrent et se développent – permettant, à terme, la constitution du pamphlet en genre –, la politisation déborde bientôt le domaine de l'écrit pour envahir toute la culture¹⁹ ; cela, les lettrés du *xix^e* siècle,

¹⁷ A. de Baecque, « La politisation de la culture », art. cit., p. 123.

¹⁸ *Ibid.*, p. 123-124.

¹⁹ Claude Millet, « La fabrique d'un oubli. La littérature de l'entre-deux siècles dans les histoires générales postrévolutionnaires », in *Une « période sans nom ». Les années 1780-1820 et la fabrique de l'histoire littéraire*, Fabienne Bercegol, Stéphanie Genand et Florence Lotterie (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 73-83, ici p. 80.

par excellence celui de l'histoire, en sont éminemment conscients. Aux yeux des Goncourt, par exemple, cet envahissement s'assimile non à une acculturation, mais à une aliénation, à une déculturation, voire à une dénaturation du champ littéraire (sinon culturel) au profit du « tout politique » qui s'empare de la rue comme des salons, devenus des « salons d'État » où « la politique entre victorieuse dans les esprits, les envahit, les asservit, chassant brutalement la conversation²⁰ ». Habitué du salon particulièrement politisé de Suzanne Necker, Friedrich Melchior Grimm se voit ainsi obligé, racontent-ils, de faire ses adieux « à cette France qui n'est plus une jolie terre de petits scandales, mais un vilain pays de gros événements²¹ ».

Pour Edgar Quinet, cette politisation revêt l'avantage de sortir les lettrés de la spécialisation qui empêchait jusqu'alors « que le philosophe soit poète, [...] que le poète soit législateur, [...] le législateur capitaine²² ». Ces limites étanches ont résolument volé en éclats avec la Révolution : « Tout cela fut changé en un moment²³ », écrit-il. Or cette indistinction grâce à laquelle « la tragédie court les rues²⁴ » menace aussi la littérature de perdre toute pertinence : le poète ou l'écrivain voient leur rôle remis en question à un moment – l'ère des révolutions – où les révolutions sont elles-mêmes des « œuvres-vies », une œuvre en acte, accomplie dans la fusion entre littérature et réalité de l'histoire²⁵. Il s'agit ainsi, comme le formule Tocqueville, de plaquer les idées générales, dans toute leur abstraction, sur le vif de la réalité historique²⁶. C'est là, semble-t-il, une belle façon de formuler le projet du pamphlet libéral et républicain de la première moitié du siècle ouvert avec la Révolution : formuler – tantôt explicitement, tantôt en creux, par le biais de ce que l'on critique – des idées générales, un idéal politique en rapport direct avec l'actualité (tant parisienne que provinciale) au travers d'une forme brève, en prise avec les circonstances qui la voient naître. Forme vouée, d'ailleurs, à l'éphémère lorsque le pamphlétaire échoue à convoquer par-delà les préoccupations

²⁰ Edmond et Jules de Goncourt, *Histoire de la société française pendant la Révolution*, Paris, Bibliothèque-Charpentier, 1895, p. 2.

²¹ *Ibid.*, p. 6.

²² Edgar Quinet, *La Révolution*, Paris, Belin, coll. « Littérature et politique », 1987, p. 458.

²³ *Ibid.*

²⁴ Mot de Ducis cité par Marguerite de Cheyon (C. Millet, « La fabrique d'un oubli. La littérature de l'entre-deux siècles dans les histoires générales postrévolutionnaires », art. cit., p. 82).

²⁵ C. Millet, « La fabrique d'un oubli. La littérature de l'entre-deux siècles dans les histoires générales postrévolutionnaires », art. cit., p. 82.

²⁶ *Ibid.*, p. 83.

publiques du moment des idéaux atemporels – de justice sociale, d'égalité, de probité notamment. Par les instantanés du climat politique et social qu'il propose, le pamphlet libéral et républicain incarne plus que toute autre forme l'accélération du temps propre à l'ère des révolutions, la fusion du politique et du littéraire à laquelle elle donne lieu, à un moment où l'éclatement des cadres littéraires permet à des formes alternatives et jusque-là illégitimes, comme le pamphlet, de se constituer en genres dotés de représentants, d'une éthique professionnelle, de codes idéologiques et esthétiques propres.

Fruit de cette politisation de la culture qui prend place dès la seconde moitié du xviii^e siècle, la prolifération des écrits polémiques, leur surenchère constante, due à une écriture et une économie hâtives, et plus largement ce qu'on nomme alors la « licence » de la presse, effet pervers d'une liberté obtenue au prix d'un long combat²⁷, retiennent l'attention des contemporains. Le xviii^e siècle éprouve ainsi une telle prévention à l'encontre du libelle que nombreux sont ceux qui persistent à nier sa portée et son rôle dans la vie civile et intellectuelle et son efficacité comme arme dans la lutte politique²⁸. Publiciste français adversaire du parti philosophique, Linguet admet dans un ouvrage éloquent intitulé *Théorie du libelle ou l'Art de calomnier avec fruit* (1775) l'existence d'un art du libelle et plus largement d'ouvrages polémiques de qualité ; il n'en persiste pas moins à tenir les libellistes pour des calomniateurs, comme l'indique, du reste, le sous-titre de son ouvrage. Pourtant, si biaisée soit-elle, la définition que Linguet donne du libelle, selon laquelle ce genre d'écrit, « lâché à propos, peut opérer une révolution, changer, maîtriser les esprits et perdre un homme sans retour²⁹ », présente de l'intérêt. Si le terme même de libelle constitue chez Voltaire une injure considérable, Linguet laisse entendre que ce type d'écrit forme un moyen d'intervention possible dans le débat politique, et compte parmi les premiers à formuler sans équivoque son importance croissante dans la vie politique et son pouvoir³⁰ – « opérer une révolution, changer, maîtriser les esprits et perdre un homme sans retour ». Or le pamphlet politique, qui succède au libelle

²⁷ A. de Baecque, « La politisation de la culture », art. cit., p. 148.

²⁸ Volker Kapp, « Satire et injure au xviii^e siècle : le conflit entre la morale et la politique dans le débat sur les libelles », in *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1984, n° 36, p. 155-165, ici p. 162.

²⁹ Simon-Nicolas-Henri Linguet, *Théorie du libelle ou l'Art de calomnier avec fruit, dialogue philosophique pour servir de supplément à la théorie du paradoxe [de l'abbé Morellet]*, Amsterdam, 1775, p. 8-9.

³⁰ V. Kapp, art. cit., p. 163.